



Déclarations et Discours

N^o 74/12

LE CANADA ET LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Un rapport fait à la Chambre des communes, le 28 octobre, par le premier ministre Pierre-Elliott Trudeau sur sa visite en France et en Belgique.

J'aimerais rendre compte à la Chambre du voyage que j'ai fait la semaine dernière en Europe. Je dirai tout d'abord que l'accueil très cordial de Paris et de Bruxelles, l'intérêt considérable qui s'y est manifesté pour nos positions et le vif désir de collaboration qui s'y est exprimé, m'ont permis de constater l'excellence de la réputation dont jouit notre pays dans ces capitales et au sein des grands organismes internationaux qu'elles abritent. Je puis aussi assurer la Chambre, que les Gouvernements français, belge et luxembourgeois ont su nous montrer qu'ils possédaient une vaste connaissance de la réalité canadienne.

Les entretiens que j'ai eus à Paris avec le président Giscard d'Estaing, le premier ministre Chirac et d'autres membres du Cabinet français se sont déroulés, il va sans dire, dans le riche contexte des liens historiques et culturels qui unissent nos deux nations. Fait aussi important, nos interlocuteurs ont manifestement reconnu le caractère distinctif du peuple canadien, ainsi que la modernité de ses réalisations. Il nous est apparu, au cours de ces entretiens, que nos hôtes sont conscients comme nous de la nécessité de traiter les questions d'un point de vue pratique, de mettre l'accent sur la coopération plutôt que sur la concurrence, sur la participation plutôt que sur le retrait, et sur la consultation plutôt que sur la présomption.

Il a été décidé à Paris que deux groupes d'étude seraient formés à qui l'on confierait la tâche de dépister les secteurs où une fructueuse coopération pourrait permettre d'accroître et de diversifier nos échanges commerciaux. Ces deux groupes seront en mesure de présenter leurs rapports à la Commission économique mixte Canada-France lors de la réunion que cet organisme tiendra à Ottawa dans la première moitié de 1975. L'un de ces groupes étudiera, sans engagement préalable, mais en tenant compte des intérêts des deux parties, les possibilités d'investissements dans la technologie et le commerce du pétrole, du gaz, du charbon et des combustibles nucléaires. Le second groupe fera surtout porter ses efforts sur le domaine plus vaste des échanges possibles dans les secteurs industriels et se penchera, en premier lieu, sur les